

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 49 (1976)

Heft: 12

Artikel: Le tourisme pédestre

Autor: Thomé, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le tourisme pédestre

18

En 1936, grâce à l'introduction des congés payés et de la semaine des 5 × 8, les jeunes Français découvrirent — avec les joies du week-end — celles d'arpenter à pied et sac au dos les routes de France, logeant dans les Auberges de jeunesse ou campant dans la nature (le camping «sauvage» était alors le seul qui existait). Trois ans plus tard, beaucoup d'entre eux partirent sur des chemins bien moins joyeux, et nombreux furent ceux qui ne revinrent jamais.

Entre quatre murs

Curieusement, c'est en pleine guerre que fut fondée l'Association suisse du tourisme pédestre, pour contrebalancer une initiative des Associations d'automobilistes qui voulaient libérer les routes des piétons. Quand on pense à la circulation de l'époque, cela fait sourire... Est-ce aussi parce que, réduit par les événements à se contenter de l'exiguïté de nos frontières, le Suisse pensa soudain qu'il ferait bon s'y promener en paix à pied ? Curieuse époque pour songer au tourisme !

Toujours est-il que de fédérale, l'association se scinda en cantonales. Et c'est en 1943 que l'Association vaudoise du tourisme pédestre prit corps. Depuis cette date, chaque canton règle lui-même ses questions financières. L'Association vaudoise — sans but lucratif, est-il besoin de le préciser ? — touche annuellement à ce jour 5000 fr. de l'Etat et 2500 fr. du Sport-Toto.

Un triple but

L'association poursuit un triple but, nous explique M. Montannet qui en est le président depuis plus de quinze ans.

Tout d'abord baliser le plus grand nombre possible de promenades pédestres afin que chacun puisse profiter des meilleurs itinéraires. Puis éditer des cartes ou des guides à l'usage des piétons, où ceux-ci trouvent des indications très précises. Les cartes sont des cartes d'état-major sur lesquelles les chemins balisés sont nettement indiqués en rouge. Les guides contiennent beaucoup de photos des régions mentionnées, avec des itinéraires précis, les curiosités que l'on peut rencontrer en cours de promenade et le temps de marche qu'exige chaque randonnée, ainsi que les éventuelles difficultés qu'elle peut offrir.

Enfin, des excursions accompagnées sont régulièrement organisées.

Une adhésion utile

L'Association vaudoise accepte des membres individuels et en compte 1300 actuellement, ainsi que des adhésions collectives: les communes, les Sociétés de développement (environ 200) ainsi de quelques entreprises et des banques à titre de donateurs, tandis que certains cantons n'acceptent que des membres collectifs. La cotisation est modique (15 fr. par an), et donne droit à 10 % de réduction sur l'achat des guides et des cartes.

A la limite, chacun devrait adhérer. En effet, si les Associations de tourisme pédestre comptaient un grand nombre de membres, elles auraient plus de poids pour faire valoir leur opinion et faire reconnaître les besoins des piétons, donc de chacun de nous. Le Touring Club suisse et l'Automobile Club de Suisse sont deux associations puissantes, toutes deux au service des automobilistes et elles font pression en faveur de ces derniers. Tandis que les piétons sont les oubliés de la conjoncture.

Les routes sont de plus en plus goudronnées, les chemins de campagne à leur tour sont bitumés pour faciliter le passage des tracteurs. De plus, les remaniements parcellaires ont supprimé de nombreux chemins en terre battue. Comme il n'y a pas de trottoirs sur les routes de campagne, les piétons sont de moins en moins en sécurité hors des villes.

Les parents pauvres

Les piétons sont trop modestes, ils sont donc oubliés des pouvoirs publics. L'Association vaudoise du tourisme pédestre est bien parvenue à obtenir quelques promesses de la part du canton en leur faveur. Mais les autorités officielles devaient s'occuper d'eux lorsque les besoins en autoroutes seraient satisfaits. Promesses qui se sont évanouies avec la crise, les constructions d'autoroutes n'étant même pas terminées.

Alors que l'on parle tant de lutter contre la pollution, on n'entreprend rien pour encourager le tourisme pédestre. L'industrie automobile, et tout ce qu'elle entraîne, semblant plus importante pour l'économie du pays. Pourtant, si les marcheurs étaient plus nombreux, ils feraient travailler l'industrie de la chaussure, celles des habits (training et autres), les fabricants de sacs de montagne et aussi l'industrie hôtelière.

Certaines stations, en particulier en Suisse alémanique, semblent avoir compris l'importance de ce genre de tourisme et organisent des promenades collectives, avec guide. Si les contacts de l'homme et

de la nature étaient plus fréquents, moins de gens — de jeunes en particulier — seraient rebutés par l'effort physique.

Les baliseurs de piste

Rien que dans le canton de Vaud, 2000 kilomètres ont été balisés depuis la création de l'association. Trente baliseurs sont répartis dans tout le territoire, dirigés par un chef technique, lui-même sous les ordres d'un planificateur qui est supervisé par le président.

Les baliseurs font d'abord une course de reconnaissance: ils inspectent les lieux, étudient la durée du parcours, repèrent les arbres sur lesquels il conviendrait de fixer les panneaux indicateurs, ou les endroits où il faudra planter un poteau. Une seconde course est alors entreprise, le parcours s'effectuant cette fois-ci aller et retour. Enfin, la troisième fois, les indications sont mises en place.

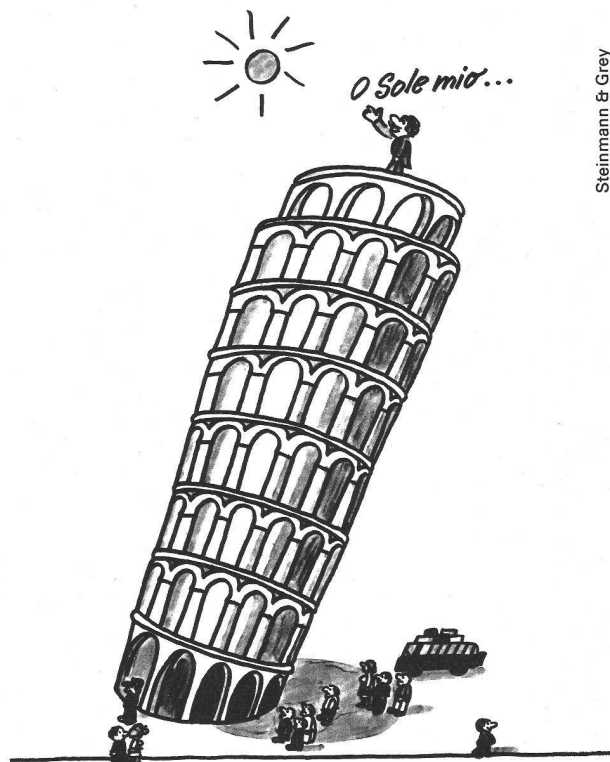
Un circuit pédestre a été établi tout autour du Léman, en collaboration avec le Comité national des sentiers de grandes randonnées, français. Les indications de balisage ont été effectuées sur les traditionnels panneaux jaunes (couleur réservée au tourisme pédestre) auxquels est adjointe une bande bleue.

Pour tous les goûts

Il ne faut pas voir dans les adeptes du tourisme pédestre des fanatiques qui refusent d'emprunter tous les moyens de transport et ne circulent qu'à pied.

Les guides — dont la rédaction est assurée par des spécialistes (M. Théo Chevalley, pour le canton de Vaud) et qui sont édités par Kummerli ou Payot — offrent des circuits. On peut ainsi gagner le point de départ de la course en voiture, par le train ou l'autobus, effectuer la promenade et retrouver son véhicule pour le retour. Pour ceux qui empruntent uniquement les transports publics, des traversées des Préalpes et des Alpes vaudoises, par exemple, sont prévues. Le promeneur a alors l'obligation de reprendre pour le retour un train ou un car à une autre station.

Un tour du Léman combiné avec la CGN est actuellement en préparation. Le guide sortira en 1978. On pourra circuler d'un port à l'autre. Dans les régions comme de Saint-Prex à Rolle où le public n'a pas accès directement au lac et doit se contenter de circuler derrière les propriétés riveraines, il sera plus agréable d'emprunter le bateau. En Suisse allemande, la liaison a été établie entre la marche et le



Plus la construction est vénérable meilleures sont vos raisons de discuter l'ascenseur avec Gendre Otis.

Ascenseurs: des solutions originales. Nous avons une série impressionnante d'excellentes raisons qui font que vous devriez discuter ascenseurs, escalators et trottoirs roulants avec nous. Une de ces raisons, c'est sans doute qu'en matière de transport horizontal et vertical OTIS est le plus grand fabricant mondial. Rien d'étonnant que, là où c'est important, montées et descentes s'effectuent avec OTIS. Dans le World Trade Center par exemple, le plus grand bâtiment du monde. Ou dans le nouvel aéroport Charles-de-Gaulle à Paris. Ou au centre d'achat de Glatt-Zurich.

Et GENDRE OTIS, maison suisse, est à même de tenir compte de conditions particulières de notre pays. Son service est réglé avec une précision toute helvétique. Vous voulez savoir ce que cela signifie? Cela signifie que GENDRE OTIS fait en sorte que votre ascenseur reste neuf. Pendant 20 ans. Raison pour laquelle notre service vous garantit pendant 20 ans l'état d'origine. Pour cela, il faut que le service technique soit organisé

impeccablement, bien entendu.

Si vous vous intéressez à d'autres bonnes raisons encore, envoyez-nous donc le coupon ci-dessous. En quelques jours, vous recevrez notre documentation sur les ascenseurs, les escalators et trottoirs roulants.

ASCENSEURS GENDRE OTIS

J'aimerais connaître vos excellentes raisons. Envoyez-moi je vous prie votre documentation sur ascenseurs/monte-charge escalators/trottoirs roulants (cocher ce qui convient)

Nom: _____

Raison sociale: _____

Rue: _____

NPA/localité: _____

Ascenseurs GENDRE OTIS SA
Case Postale 1047
1701 Fribourg/Moncor
Tél. 037/24 34 92

Agences à Zurich, Berne, Bâle, Saint-Gall, Genève et Lugano



Schindler

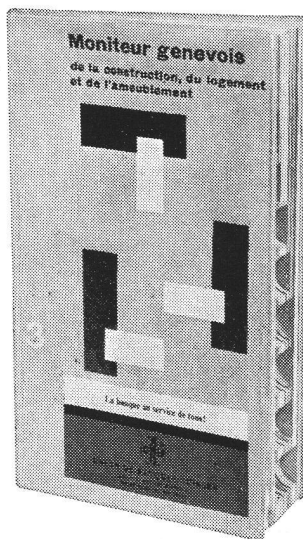
ASCENSEURS
MONTE-CHARGE
MONTE-PLATS

ESCALIERS ROULANTS
MOTEURS ÉLECTRIQUES

1016 LAUSANNE
chemin de Renens 52
Tél. (021) 24 62 32

1208 GENÈVE
Avenue Weber 12
Tél. (022) 35 64 60

20



Cette publication annuelle spécialisée apporte aux architectes, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, fournisseurs et agents immobiliers, une aide efficace. Ouvrage de documentation pratique, il fournit aux professionnels une multitude de renseignements indispensables.

Edition 1977

Moniteur genevois de la construction et du logement

Parution: Janvier 1977

Envoi sans frais moyennant paiement préalable de
Fr. 19.— au compte de chèque postal 12-139 83

ski de fond et des parcours balisés sont également prévus pour les courses hivernales.

La moyenne d'âge des adhérents est de 45 ans. Il semble qu'aujourd'hui les jeunes préfèrent le football ou la moto et que les hommes ne deviennent sensibles à la nature qu'à partir d'un certain âge. Il n'y a du reste pas de section «junior», et c'est dommage, à notre avis. Dans les courses organisées — vingt-six cette année, de mars à fin octobre — il y a toujours une majorité de femmes parmi les participants. Sans doute parce qu'elles osent moins s'aventurer seules que les familles qui se sentent rassurées par la présence du père. Chaque course comporte une moyenne de cinq à six heures de marche. Les promenades indiquées sur les panneaux du TP sont toujours comptées en heures, afin que le piéton sache le temps dont il doit disposer pour parvenir au but. La vitesse de marche est prévue de 4,2 km/h. en terrain plat. Une tablette tient compte des montées et des descentes. Le temps indiqué est donc celui que mettra un marcheur très moyen.

Réapprendre à voir

Dans les villes, aujourd'hui, l'homme est agressé de toute part, il est victime de la pollution, du bruit, des odeurs, du scintillement des néons, de la vitesse, de la promiscuité et de l'anonymat. S'il veut survivre, il est indispensable qu'il reprenne contact avec la nature, qu'il réapprenne à écouter le chant des oiseaux, à découvrir la grâce de l'écureuil ondulant le long d'un tronc ou la rapidité du lézard qui s'enfuit à son approche, ou encore le bruit du vent dans les branches et la merveilleuse légèreté de l'air à l'altitude.

Pour que toutes ces merveilles qui sont notre patrimoine — dont nous avons hérité et que nous devons léguer aux enfants de nos enfants — nous restent accessibles, il faut lutter. Etre assez nombreux pour obtenir l'interdiction de la circulation à tout véhicule dans les sentiers forestiers. Cela s'est fait pour quelques chemins du Jorat. Pourquoi ne pas aller plus loin ?

La nature est à tout le monde, certes. Mais pour qu'elle le demeure au lieu de disparaître sous un réseau de bitume et de béton, chacun de nous doit prendre conscience de la nécessité de la lutte. Le tourisme pédestre nous en offre une possibilité.

Martine Thomé

Renseignements et adhésion auprès du président: M. Montanet, 11, chemin de Mornex, 1003 Lausanne.